

***Dimanche 30 mars 2025***  
***4<sup>e</sup> dimanche de carême, de Laetare - Année C***

Vous êtes-vous déjà posé la question de savoir comment sont rémunérés vos prêtres et les laïcs salariés qui travaillent avec des équipes de bénévoles ? Leur rémunération, c'est le Denier c'est à dire un don ! Le vôtre ! Celui de tous ceux qui reconnaissent le rôle de l'Église, qui en font partie, qui en ont besoin ...

Le Denier, c'est donc les dons reçus par notre diocèse de Coutances et Avranches pour rémunérer les 50 prêtres de notre diocèse, les 54 laïcs salariés du diocèse. Ce sont aussi les dons qui financent la formation de nos 4 séminaristes et assurent que les 63 prêtres du diocèse à la retraite continuent à être accompagnés ! Le Denier a donc un impact direct pour notre paroisse Sainte-Marie-de-la-Baie, qui compte, 3 prêtres (Jean-Luc, Jean-Philippe et Régis) et 4 laïcs salariés (Marie-Laure, Corinne, Sr Marie-Jo, Emma), 3 prêtres retraités (Pierre, Émile, Gérard), 2 prêtres qui viennent rendre des services réguliers ou ponctuels, (Hervé, Olivier).

Ce weekend, c'est le lancement de la collecte du Denier pour l'année 2025.

Je ne peux donc que vous demander de participer au Denier par votre don : c'est seulement votre générosité, et celle des catholiques, qui permet à notre diocèse de vivre. En effet, l'Église ne vit que des dons et ne reçoit aucune subvention de l'État ou du Vatican.

Quelle somme donner au Denier ? Cette somme peut représenter l'équivalent d'une ou deux journées de travail, l'équivalent d'un ou de deux pourcents de votre salaire. Ou même l'équivalent du coût de votre abonnement téléphonique ou de votre box internet.

Comment donner au Denier ? Comme pour vos abonnements téléphoniques, par prélèvement automatique chaque mois, ou bien par chèque, directement sur internet en scannant les QR codes présents sur les affiches ou en vous rendant sur [donnons-coutances.catholique.fr](https://donnons-coutances.catholique.fr).

Quel que soit le montant de votre don et votre manière de donner, chaque don compte, et à la manière de l'obole de la veuve, il pourra porter de beaux fruits spirituels pour notre paroisse et notre diocèse.

Dernière chose : je sais que vous êtes aussi sollicités pour la quête. Mais donner à la quête est une manière complémentaire de participer à la vie de l'Église ! La quête sert à prendre en charge le fonctionnement de la paroisse, l'électricité, l'impression des documents, etc.

Le don au Denier et à la quête sont donc importants tous les deux, mais complémentaires. Sans quête, plus de lieux pour célébrer les sacrements et organiser notre vie paroissiale, et sans Denier, plus de prêtres ou de laïcs salariés pour soutenir cette vie paroissiale.

Un grand merci pour votre écoute et pour votre soutien !

Régis, curé.

## Le pape François nous invite à prier pour les personnes victimes de violences sexuelles et d'abus de pouvoir et de conscience au sein de l'Église.

Ce temps d'Église est mis à profit pour faire prendre conscience à tous de la nécessité de prévenir et d'agir pour éviter toutes les situations pastorales et humaines qui peuvent conduire à toutes formes d'abus sur les plus fragiles.

Depuis la fin de l'année 2021, le diocèse de Coutances et Avranches a constitué une cellule de bienveillance et une cellule d'écoute dont le travail s'inscrit pleinement dans les préconisations du rapport de la CIASE publié en octobre 2021.

**La cellule de bienveillance** a pour objectif la prévention par la formation. Cela passe notamment par l'élaboration d'une feuille de route, une charte, qui établit précisément et de façon audible ce qu'est un comportement adapté et ajusté avec des mineurs et des personnes vulnérables.

Pour notre diocèse, elle est composée de 4 laïcs en plus de l'évêque et du vicaire général : Catherine Mahieu, Marie-Emmanuelle Marchand, Jérôme Fouquet, Benoît Lacroix.

Des journées de formation sur la bienveillance ont été organisées par le diocèse destinées à tous les responsables d'une équipe d'animation auprès de mineurs ou de personnes vulnérables, qu'ils soient prêtres ou laïcs, salariés ou bénévoles quelle que soit la structure (paroisses, services, mouvements, etc).

**La cellule d'écoute** permet d'accueillir de façon anonyme et confidentielle les paroles des personnes victimes d'abus commis dans une structure ecclésiale. Elle est composée de personnes compétentes pour écouter, accompagner, orienter et informer les personnes qui en feraient la demande : une psychothérapeute, un conseiller juridique, un accompagnateur spirituel, un acteur pastoral.

Tél. 06 38 52 60 33 – mail : paroledevictimes@diocese50.fr

### Faire de l'Église une « maison sûre »

Depuis les années 2000, l'Église catholique a progressivement pris la mesure du fléau de la pédophilie. Plusieurs mesures ont été prises pour faire de l'Église une « maison sûre ». Les cellules de bienveillance en font partie. Pour rappel, voici les trois séries de mesures prises par les évêques de France : rejoindre les personnes victimes, accroître la vigilance par la formation et l'accompagnement, renforcer les procédures de justice canonique.

Source : d'après *Ecclesia 50* Janvier 2024 et diocese50.fr

**119** : Service national d'accueil téléphonique pour l'enfance en danger pour les mineurs

**3977** : Numéro d'écoute et d'accompagnement pour avertir d'une maltraitance à l'encontre d'une personne vulnérable, âgée ou handicapée.

**116006** : Numéro national d'aide aux victimes

### Prions

*« De toutes mes frayeurs, il me délivre. [...]*

*Un pauvre cri ; le Seigneur entend : il le sauve de toutes ses angoisses. », dit le psalmiste.*

*Seigneur, sauve ceux qui souffrent dans leurs angoisses.*

*Comme le dit saint Paul,*

*fais de chacun de nous des ministres et des ambassadeurs de ta réconciliation.*

*Seigneur, permets de tisser des liens apaisés entre tous.*

*Envoie ton esprit d'unité pour que les relations empêchées, abîmées puissent se reconstruire.*

*« Mon fils que voilà était mort, et il est revenu à la vie ; il était perdu, et il est retrouvé. ».*

*Seigneur, redonne vie à ceux qui ont été blessés à mort*



# Nos infos !

## LUNDI 31 MARS

- **Prière des mères** : 10h30 Dragey, église Saint-Médard  
11h Donville-les-Bains, salle sous l'église Notre-Dame-de-Lourdes
- **Répétition de chants pour le carême, communauté Saint-Auguste-Chapdelaine de Sartilly** :  
17h30, Sartilly, église Saint-Pair

## MARDI 1 AVRIL

- **Adoration du Saint Sacrement** : de 10h à 11h Bréhal, église Notre-Dame
- **Temps de prière avec la Parole de Dieu** : 11h Bréhal, église Notre-Dame
- **Louange avec le groupe « Sources vives »** : 19h30 Granville, chapelle Saint-Jean-Paul II

## MERCREDI 2 AVRIL

- **Catéchisme des enfants** : 10h45 Granville, centre Saint-Jean XXIII
- **Chemin de croix** : 11h Bréhal, église Notre-Dame (avec les enfants du caté)  
15h Equilly, église Sainte-Anne
- **Chapelet-adoration** : 10h30 La-Haye-Pesnel, église Sainte-Marie-Madeleine
- **Temps de prière avec les textes du dimanche** : 17h Saint-Pierre-Langers, église Saint-Pierre
- **Aumônerie des collégiens 6<sup>e</sup>/5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>** : « **A la découverte des symboles du baptême** »  
de 18h à 20h30 Granville, centre Saint-Jean XXIII, covoiturage à partir de Bréhal à 17h30

## JEUDI 3 AVRIL

- **Adoration du Saint Sacrement** : de 10h30 à 11h30 Carolles, église Saint-Vigor
- **Pause-café fraternelle et bibliothèque** : de 14h30 à 16h30 Granville, Centre Saint-Jean XXIII
- **Prière du chapelet** : 18h Genêts, église Notre-Dame
- **Adoration Eucharistique** : de 19h à 22h Granville, chapelle Saint-Jean-Paul II
- **Antenne granvillaise de l'Institut Normand de Sciences Religieuses (INSR) de Caen** :  
De 20h30 à 22h Granville, centre Saint-Jean XXIII. « Sacré ou Sainteté ? Le regard chrétien sur le sacré »  
par Don Pierre Doat

**Pour apprendre ou réapprendre les chants qui seront pris lors du Triduum pascal  
(Jeudi Saint, Vendredi Saint et Vigile de Pâques), célébré à Donville-les-Bains,  
Retrouvons-nous ce jeudi 3 avril à 20h en l'église Notre-Dame-de-Lourdes de Donville-les-Bains.**

## VENDREDI 4 AVRIL

- **Adoration** : 19h Dragey, église Saint-Médard
- **Chemins de croix** : (*Retrouvez l'ensemble des chemins de croix dans le livret de carême 2025*)  
11h Jullouville, EHPAD « Les jardins d'Henriette »  
15h Coudeville-sur-Mer, église Saint-Georges / 15h Le Loreur, église Notre-Dame  
15h Yquelon, église Saint-Pair / 15h Saint-Pierre-Langers, église Saint-Pierre  
18h Saint-Michel-des-Loups, église Saint-Michel / 20h Sartilly, église Saint-Pair

## SAMEDI 5 AVRIL

- **Chapelet de Fatima, « Alliance des 1<sup>ers</sup> samedis du mois »** : 17h, Donville-les-Bains,  
Église Notre-Dame de Lourdes

## DIMANCHE 6 AVRIL

**Messe unique pour la paroisse (5<sup>e</sup> dimanche de carême)**

**10h30 Bricqueville-sur-Mer, église Saint-Vigor**

**Pensons co-voiturage** : Je recherche une place ou je propose une place !

J'appelle la maison paroissiale Sainte-Marie-de-la-Baie ou les autres lieux d'accueil

ou je vais sur [www.gomesse.fr](http://www.gomesse.fr) (1<sup>er</sup> service de co-voiturage solidaire pour aller à la messe. Inscription gratuite.

### DU 31 MARS AU 4 AVRIL

**Une retraite spirituelle sur le fil de la vie quotidienne**

Granville, chapelle et salle du centre paroissial Saint-Jean XXIII, 384 rue saint Nicolas

Chaque jour : 8h-8h20 : Office du matin à la chapelle Saint-Jean-Paul II

8h30-9h15 : Enseignement dans les salles du centre Saint-Jean-XXIII

12h30-13h30 : Lecture, méditation et contemplation d'un texte de la parole de Dieu

## Horaires et lieux des offices

### Granville, chapelle Saint-Jean-Paul II :

**Office du matin (Laudes) 8h :** mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi

**Vêpres 18h45 :** mardi, mercredi, jeudi (**sauf quand il n'y a pas de messe !**)

**Adoration :** mardi de 8h30 à 12h Granville, chapelle Saint-Jean-Paul II

**Confessions : Vendredi 4 avril :** de 10h à 11h15 Granville, chapelle Saint-Jean-Paul-II

**Mardi 8 avril :** De 10h à 12h Bréhal, église Notre-Dame

17h30 Saint-Pair-sur-Mer, oratoire de la maison paroissiale

**Mercredi 9 avril :** De 10h30 à 11h30 La-Haye-Pesnel, église Sainte-Marie-Madeleine

**Jeudi 10 avril :** De 10h à 12h Carolles, église Saint-Vigor

De 20h à 22h Granville, chapelle Saint-Jean-Paul-II

## Horaires et lieux des messes

**Lundi 31 mars :** 18h30 Jullouville, salle Saint-Jean-Baptiste (à proximité de l'église)

**Mardi 1<sup>er</sup> avril :** 11h La-Haye-Pesnel, église Sainte-Marie-Madeleine

18h15 Granville, chapelle Saint-Jean-Paul II

18h30 Saint-Pair-sur-Mer, oratoire de la maison paroissiale

**Mercredi 2 avril :** 11h30 La-Haye-Pesnel, église Sainte-Marie-Madeleine

17h Granville, le Normandy, salle Chausey

18h15 Granville, chapelle Saint-Jean-Paul II

**Jeudi 3 avril :** 11h La-Haye-Pesnel, église Sainte-Marie-Madeleine

18h15 Granville, chapelle Saint-Jean-Paul II

18h30 Saint-Pair-sur-Mer, oratoire de la maison paroissiale

**Vendredi 4 avril :** 14h30 EHPAD de La-Haye-Pesnel

11h30 Granville, chapelle Saint-Jean-Paul II

**Samedi 5 avril :** 18h La-Haye-Pesnel, église Sainte-Marie-Madeleine

18h Saint-Jean-le-Thomas, église Saint-Jean-Baptiste

18h30 Donville-les-Bains, église Notre-Dame-de-Lourdes

**Dimanche 6 avril :** 10h30 Bricqueville-sur-Mer, église Saint-Vigor (*Messe unique*)

## Restons en contact

### **Maison paroissiale Sainte-Marie-de-la-Baie**

**384, rue Saint-Nicolas, 50400 Granville**

02.33.91.67.74 – paroisse.granville@diocese50.fr – paroissegranville.com

Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le samedi de 9h à 12h

### **Communautés chrétiennes locales et missionnaires**

**Saint-Clément de GRANVILLE :** 384, rue Saint-Nicolas, 50400 Granville

Maison paroissiale : accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le samedi de 9h à 12h

02.33.91.67.74 – paroisse.granville@diocese50.fr

**Saint-Gaud de SAINT-PAIR-SUR-MER :** 117, rue Charles-Mathurin, 50380 Saint-Pair-sur-Mer

Maison paroissiale et oratoire : accueil du lundi au samedi de 10h à 12h

02.33.50.06.63 - nddelabaie-saintpair@orange.fr

**Saint-Martin de BRÉHAL :** 7b, avenue Eisenhower, 50290 Bréhal

Maison paroissiale : accueil le mardi de 10h30 à 12h - 06.43.58.72.44

**Saint-Auguste-Chapdelaine de SARTILLY :** 1, rue des Écoles, 50530 Sartilly

Presbytère : accueil le vendredi de 10h à 12h15 - 02.33.48.80.37 - paroisse.sartilly@diocese50.fr

**Saint-Pierre et Saint-Paul de LA-HAYE-PESNEL :** 14 rue du Presbytère, 50320 La-Haye-Pesnel

Presbytère : 02.33.91.24.90